

HONORAIRES

TRANSACTIONS

IMMOBILIERES (à la charge de l'acquéreur)**

Honoraires calculés par tranches cumulées, soit :

TRANCHES DE PRIX	TAUX	CUMUL TTC
Jusqu'à 50000	Forfait	3800 €*
50000 à 80000	8%	6200 €
80000 à 120000	5.5%	8400 €
120000 à 220000	4.5%	12900 €
220000 à 300000	3.5%	15700 €
300000 à 500000	3%	21700 €
500000 à 750000	2.12%	27000 €
>750000	10%	
Terrains à bâtir :	8%	

Exemple de calcul pour un bien à usage d'habitation de 200 000 € : $(200\ 000 - 120\ 000) \times 4.5\% + 8\ 400 = 12\ 000$ € TTC, soit 212 000 € honoraires inclus.

* montant pouvant faire l'objet, en fonction du prix, d'une négociation.

** Dans le cadre d'une délégation de mandat, il est appliqué les honoraires du confrère déléguant.

AVIS DE VALEUR

Avec rédaction du rapport :

200 € TTC

(à la charge du demandeur)

COMMERCIALES (à la charge du preneur)

Tranches	Honoraires TTC	Montants TTC	Cumuls TTC
0 à 22 500,00 €	Forfait	2 757,80 €	2 757,80 €
22 500,01 à 37 500,00 €	11.96%	1 794,00 €	4 551,80 €
37 500,01 à 75 000,00	10.76%	4 035,00 €	8 586,80 €
75 000,01 à 150 000,00	9.56%	7 170,00 €	15 756,80 €
Au-delà de 150 000,00 €	8.37%		

REDACTION CESSION BAIL COMMERCIAL / DROIT AU BAIL (à la charge du preneur)

Tranches	Honoraires TTC	Montants TTC	Cumuls TTC
0 à 22 500,00 €	12%	2 700,00 €	2 700,00 €
22 500,01 à 45 000,00 €	10.80%	2 430,00 €	5 130,00 €
45 000,01 à 75 000,00 €	8.40%	2 520,00 €	7 650,00 €
Au-delà de 75 000,00 €	6.00%		

+ frais liés aux formalités légales (au réel).

LOCATIONS / GERANCE

Honoraires de bail habitation TTC (forfait – TVA 20%) **540,00 €**

Répartition :

A la charge du locataire : **250 €** dont

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 210 €
- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 40 €

A la charge du bailleur : **325 €** dont

- honoraires d'entremise et de négociation : 75 €
- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 210 €
- honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 40 €

Autres baux : nous consulter.

Gérance (charge bailleur) 7.80 % TTC des encaissements (TVA 20%) – Dégressif selon nombre de lots.